

# Les barbouilleurs en pleine action de désobéissance civile

Le collectif des déboulonneurs s'était donné rendez-vous à 19 heures, devant l'hôtel de ville d'Amiens. Une quarantaine de personnes étaient présentes.

La mission des déboulonneurs est de « barbouiller » un panneau publicitaire de 4X3 mètres, puis de passer en pénal afin de faire valoir leur cause.

« Notre objectif est de remettre la pub à sa place. La pub incite à la surconsommation, et s'approprie l'espace public. Notre action de désobéissance civile est non-violente. Nous agissons à visage découvert, et assumerons nos actes devant les tribunaux », explique Laurent Gayral, barbouilleur. Aussi, la troupe des militants anti-pub s'est dirigée vers un panneau lumineux de 4X3 mètres, situé rue Jean-Catelas, à côté de la caserne des pompiers.

L'Arache Fanfare accompagnait le cortège en musique.

Les déboulonneurs, après

avoir mis en place deux escabeaux devant le panneau publicitaire, se sont emparés de deux bombes de peinture noire. Quelques problèmes techniques sont survenus : une bombe sur deux fonctionnait. Le premier barbouilleur, Laurent Gayral, a inscrit « Mentale ».

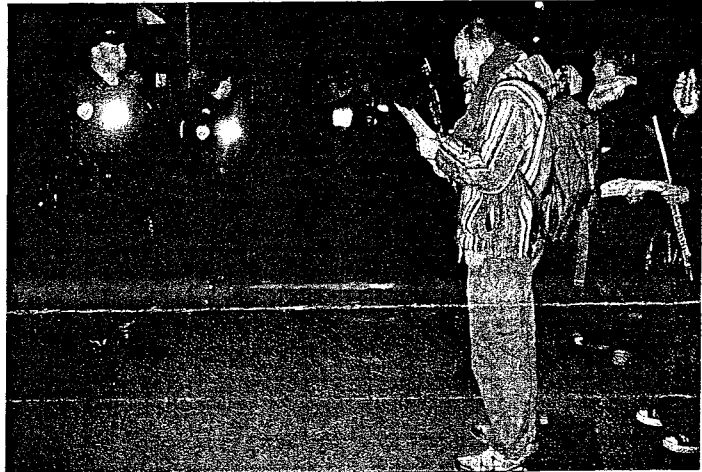
Puis un second, Sylvain Bonneau a taggé au-dessus du message précédant « Pollution ». Malgré tout le message reste clair : pollution mentale.

Dès l'action terminée, trois voitures de police sont arrivées. Les agents de la paix ont alors arrêté les deux militants taggers.

Ces derniers ont brandi leurs cartes d'identités, et ont expliqué le but de leur action, avant de rentrer dans les voitures de police.

Les deux jeunes hommes ont été emmenés au commissariat, et placés en garde à vue.

La charrette qui a servi à transporter le matériel néces-



Alors que les deux barbouilleurs se font arrêter, les militants scandent « le déserteur » de Boris Vian, dont les paroles ont été modifiées.

saire à l'action, ainsi que les escabeaux, ont été saisis par la police. Les barbouilleurs sont

sortis de garde à vue avec une convocation au tribunal pour le 20 mars 2008.

Ils encourent 75.000 euros d'amende, ainsi que 5 ans de prison.

# L'union

CHAMPAGNE-ARDENNE PICARDIE  
**L'Ardennais**

## Quel cirque

Vélam en frais 2

A l'heure où, en parallèle, les déboulonneurs sévissent en dénonçant la place que prend la publicité dans nos vies, Christophe Porquier (Verts) s'est inquiété des espaces publicitaires du projet Vélam. La réponse de Gilles de Robien a été claire et sans détours « Nous avons mêlé l'espace publicitaire aux vélos pour permettre aux Amiénois de ne pas payer l'entretien. » Le contribuable n'aura donc qu'à participer aux frais de raccordements et consommation électriques à la dynamo !

26-11-2007

## AMIENS

Ils vendent des gâteaux pour financer leur procès

27-11-2007



Les passants ont été invités à acheter des parts de gâteaux aux déboulonneurs, à prix libre.

Les déboulonneurs ont mené ce week-end une opération séduction auprès du grand public. Ils tentent de financer le procès de deux d'entre eux qui avaient été interpellés le 26 octobre à l'occasion d'une opération anti-pub.

Vendredi après-midi, le collectif des déboulonneurs a tenu un stand de vente de gâteaux place Gambetta, afin de financer le procès suite à leur action du vendredi 26 octobre menée rue Jean-Catelas, près de la caserne des pompiers. Ce soir-là, deux d'entre eux, Laurent Gayral et Sylvain Bonneau, avaient été interpellés. Reconnaisant les faits, ils sont convoqués au tribunal le 20 mars 2008.

Les déboulonneurs mènent une lutte anti-publicitaire acharnée, afin que la taille maximale des panneaux publicitaires soit réduite à 50X70cm (taille des panneaux associatifs par exemple), que les panneaux déroulants et lumineux soient supprimés, et que l'emplacement et la densité des panneaux publicitaires respectent la loi. Leur tactique adoptée est de dégrader de manière non-violente, à la peinture indélébile, les panneaux

qualifiés comme étant de « la pollution visuelle ».

Suite à leur première action, les deux barbouilleurs sont donc convoqués devant le tribunal. Devant un panneau de carton fait maison, sur lequel une grande pub vantant les mérites d'une nouvelle voiture avait été scotchée puis barbouillée, une petite dizaine de gâteaux, cakes et tartes étaient présentés sur une table à la vue des passants.

### Opération séduction

Ces derniers étaient apostrophés par des membres du collectif munis de tracts, qui leur expliquaient leurs revendications, et le pourquoi de cette vente à prix libre de gourmandises. Les badauds ont été séduits par l'initiative : « Je ne connaissais pas le collectif des déboulonneurs avant aujourd'hui. Je trouve que leurs revendications sont tout à fait louables. La pub est une vraie nuisance visuelle. C'est de la pollution d'espace public. Aussi, j'achète quelques parts de gâteaux avec plaisir ! », souligne Caroline, qui se promenait en centre ville.

Le collectif compte bien continuer ses actions antipub légales chaque quatrième vendredi du mois, afin de financer les coûts du procès de mars 2008, avant de se remettre à barbouiller de vrais panneaux. « Nous pensons organiser des concerts, des projections ciné. Dans tous les cas, poursuivre notre lutte et la désobéissance civique ! »